



# Paroisse Notre-Dame de Nazareth

## Communauté des Religieux-de-Saint-Vincent-de-Paul

351 rue Lecourbe 75015 PARIS

 01 45 58 50 26

<http://nd-nazareth-paris.cef.fr>

(pour toute demande : rubrique « contact »)

<https://www.facebook.com/ND2Nazareth/>

**10 mars 2024 : 4<sup>e</sup> dimanche de carême**

### Laetare : Réjouis-toi

Ce dimanche de la mi-carême commence par l'invitation à la joie parce que Jésus annonce qu'Il sera la réalisation efficace du «serpent d'airain» : ce mat de bronze forgé par Moïse au cœur de la traversée du désert afin que les hébreux, atteints par le serpent à la «morsure brûlante», soient guéris par la foi lorsqu'ils regarderont l'emblème.

En notre temps extrêmement troublé où les ténèbres se répandent en notre monde qui préfère l'égoïsme d'une vie solitaire et confortable, nous avons dans l'Évangile la source de la lumière et de la paix qui se présente comme celui qui sauve de tous les maux qui atteignent l'âme humaine. Saurons-nous lever les yeux vers Lui, saurons-nous avoir foi en Lui seul ?

L'heure est à la tristesse de voir notre pays, appelé celui des «droits de l'homme», promouvoir l'inverse de ce qu'est le fondement de l'acte créateur qui organise tout l'univers pour que la vie humaine soit possible ; oui l'heure est à la révolte tant intérieure que publique car comme le souligne l'Académie pontificale pour la vie : *«à l'ère des droits humains universels, il ne peut y avoir de "droit" à supprimer une vie humaine».*

Si l'on promeut la défaite de la société individualiste qui ne peut soutenir les femmes et les hommes face à la détresse de l'arrivée d'une vie humaine non désirée, comment s'étonner que le monde de la guerre entre les nations se répande sans limite ?

Comment ne pas être dans la peine la plus profonde lorsque des décisions sont prises pour justifier le recours à la violence contre l'innocent qui est l'enfant à naître ? Comment ne pas être inquiet face à l'avenir des personnes en fin de vie, des personnes malades incurables, des pauvres qui sollicitent nos soutiens pour vivre dignement. Que ce soit au plan d'une société locale ou internationale, le droit fondamental à la vie est inaliénable. La légitime défense face à l'agresseur reste aussi un droit fondamental, mais qui semble être remis en cause par une idéologie dominante qui ne laisse pas la possibilité d'exprimer son désaccord avec ce mouvement délétère.

Regarder vers Jésus qui est l'Unique Sauveur par la grâce de sa Passion, de sa Mort sur la croix et sa Résurrection d'entre les morts, est le pas dans la foi qui apporte la paix, la joie et l'amour pour le prochain, quelque soient ses opinions. Jésus a donné sa vie *«en rançon pour la multitude»* Mc 10, 45. C'est donc vers

Lui seul que l'on doit regarder pour que le monde soit sauvé de ses décisions qui font entrer la société dans une «*structure de péché*» selon les mots de Saint Jean-Paul II. Recevoir la lumière qui traverse la croix de Jésus est la source d'un art de vivre qui donne la Vie et la Vie en abondance. Réjouissons-nous car Jésus nous donne le Salut, croyons en Lui et agissons sans inquiétude. L'amour vaincra et donnera la joie à tous !

P.S: vous trouverez en dernière page le message de notre archevêque adressé à tous.

Père Gilles Pelletier, sv.

### Intentions du Pape pour le mois de mars :

**Pour les nouveaux martyrs.** *Prions pour que ceux qui risquent leur vie pour l'Évangile, dans différentes parties du monde, fécondent l'Église de leur courage et de leur élan missionnaire.*

- ◆ Prions pour les pays soumis au terrorisme et à la guerre, en particulier au Burkina Faso et en République Démocratique du Congo
- ◆ Prions pour les personnes malades de notre paroisse.

### **Carême 2024 : suggestions de partage**

**Sauver les écoles chrétiennes du Liban** avec l'Œuvre d'Orient, action proposée par le diocèse de Paris

**Soutenir le Centre Clément Myionnet** qui aide les plus pauvres de la ville de Saint-Etienne avec le frère Colomb et la Fondation Le Prevost, action proposée par les Religieux de Saint-Vincent de Paul

#### **JOURNÉES D'AMITIÉ 2024 LES 15, 16, 17 MARS**

Des invitations sont à votre disposition pour les distribuer autour de vous.

Partagez aussi l'information sur vos réseaux sociaux.

Des flyers et affiches sont disponibles à l'accueil pour les déposer chez vos commerçants. **N'hésitez pas à leur demander des dons en nature pour agrémenter notre buffet.**

Merci d'apporter vos gâteaux, tartes, cakes salés ou sucrés.

Nous vous attendons nombreux avec vos familles, amis et voisins !

Merci de faire bon accueil à nos sympathiques vendeurs de carnets de tombola qui ne manqueront pas de vous solliciter prochainement !

#### **Sœur Marie Paul recherche, pour le patro des filles**

des personnes qui pourraient animer une activité (musique : percussion, guitare ; peinture ; chant ; danse classique ; hip hop ; zumba ; théâtre ; marionnettes, etc...)

**le mercredi à 17h**

4 <sup>e</sup> s e m a i n e  d e  C A R Ê M E	<b>Dimanche 10</b>	<p align="center"><b>4<sup>e</sup> dimanche de carême</b></p> <p>Lectures, PU et quête par le groupe liturgique</p> <p>10h00 Deuxième scrutin pour les catéchumènes Présentation des bébés recevant prochainement le baptême</p> <p>11h30 Messe pour les défunts du mois de février Réunion des chefs de jeux du patro</p> <p align="center"><i>Quête à la sortie des messes pour l'ABIIF</i> <i>Vente de Gâteaux pour le financement du camp scout de Baudouin (servant d'autel)</i></p>
	<b>Lundi 11</b>	<i>St Euloge, né en Espagne, archevêque de Cordoue, il fut décapité pour sa foi par les Maures en 859</i>
	<b>Mardi 12</b>	<i>St Syméon, un des plus grands mystiques byzantins, il mourut dans la pauvreté en 1022</i> 20h45 Préparation au Baptême pour les parents qui présentent leur bébé à ce sacrement
	<b>Mercredi 13</b>	<i>Bx Agnello, moine franciscain, avec huit compagnons, il implanta l'Ordre de St François en Angleterre † vers 1235</i>
	<b>Jeudi 14</b>	<i>Ste Mathilde, veuve du roi de Germanie † 968</i> 14h30 Club tricot
	<b>Vendredi 15</b>	<i>Ste Louise de Marillac, veuve puis religieuse, fondatrice avec St Vincent de Paul des Filles de la Charité † 1660 à Paris</i> <b>14h30 Ouverture des Journées d'Amitié</b> 18h00 Chemin de croix
	<b>Samedi 16</b>	<i>Bse Bénédicte, elle succéda à Ste Claire † 1260</i> <b>11h30 - 20h00 Journées d'Amitié</b>
	<b>Dimanche 17</b>	<p align="center"><b>5<sup>e</sup> dimanche de carême</b></p> <p>Lectures, PU et quête par le Conseil Pastoral Paroissial (CPP)</p> <p align="center"><b>11h30 Messe présidée par Monseigneur GUEGEN, notre Vicaire Général</b></p> <p><b>11h15 - 19h00 Journées d'Amitié</b></p> <p align="center"><i>Quête impérée pour l'Institut Catholique</i></p>

**Marche de Saint Joseph** : « Apprends-nous à prier »

Samedi 16 mars - rdv à Saint Antoine de Padoue à 14h00

La marche de saint Joseph s'adresse à tous les hommes désireux de vivre un moment de foi et de fraternité à la suite de saint Joseph.

Renseignements : [Actualités Edition 2024 \(marche-de-st-joseph.fr\)](https://actualites.edition2024.fr/marche-de-st-joseph/)

## Comment parler de liberté si l'avortement est la seule option promue ?

Il y a bien de la tristesse et de l'amertume à considérer le vote du Parlement réuni en Congrès, pour ce que ce vote traduit finalement : le refus d'accueillir la vie est désormais érigé comme un principe fondamental de la République. Et si l'on méprise ainsi l'enfant à naître, on sait aussi qu'il y a, à l'autre bout de l'existence, des personnes trop âgées, trop seules, trop pauvres ou trop malades, dont on ne manquera pas bientôt de dire – dont on dit déjà ! – que le geste le plus noble et fraternel serait, pour elles aussi, de précipiter leur fin.

Évêques, nous ne sommes pas les seuls à faire part de notre inquiétude sur ce sujet depuis maintenant des années. Qu'il me soit permis de dire que notre expression, la mienne, n'est pas celle d'hommes qui croient savoir mieux que les femmes quels droits doivent être les leurs et comment elles peuvent les exercer. Bien au contraire, elle est celle de pasteurs qui vivent aux côtés des femmes et des hommes de leur temps ; les souffrances et les angoisses qui traversent leurs vies ne nous sont ni inconnues, ni indifférentes. Ainsi, c'est Simone Veil qui soulignait, il y a cinquante ans, « qu'aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement ».

Avec les citoyens de tous bords qui veulent continuer à porter, au-delà des opportunités partisans, le témoignage de la dignité indépassable de toute vie, nous croyons aussi que personne, quels que soient ses choix, ne peut ni ne doit être résumé ou réduit à ses actes. Nous considérons qu'il est en revanche de notre responsabilité d'interroger notre société. Comment peut-on parler de liberté si l'avortement est, au fond, la seule option promue ? Devons-nous en rester là et nous satisfaire de cet état des choses ?

Il existe pourtant des alternatives, qui méritent d'être soutenues et valorisées. Depuis des décennies, des croyants et des non croyants se mettent simplement au service des femmes pour les accompagner à travers leur grossesse, qu'elles décident de garder leur enfant ou de le confier pour l'adoption. Je connais des associations qui, avec humanité et délicatesse, accueillent et soutiennent les futures mères en difficulté. Nous pouvons être heureux que de telles initiatives existent : loin d'être des gouttes d'eau dans l'océan, elles sont le signe que d'autres solutions peuvent être pleinement respectueuses du choix des femmes pour leur avenir et celui de l'enfant qu'elles portent.

Évoquer cette notion, centrale, de respect, conduit à s'inquiéter également pour les soignants. Le vote du Parlement réuni en Congrès fait peser une nouvelle menace sur leur liberté de ne pas pratiquer, pour des raisons qui leur appartiennent, une interruption volontaire de grossesse. Nous ne pouvons en effet pas concevoir que demain, un médecin ou une sage-femme puisse être condamné par la justice pour avoir refusé de mettre fin à une vie.

La tristesse et l'amertume que nous éprouvons ne doivent pas nous arrêter. Puisque nous voulons construire dans l'espérance une société toujours plus humaine et vraiment fraternelle, il nous appartient, avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté qui ne se résolvent pas à considérer que le progrès ultime réside dans la seule protection des droits individuels, de poursuivre et d'amplifier nos efforts pour accueillir toutes les détresses et faire connaître toutes les options. Parce qu'il n'est de liberté sans choix, ni de choix sans conscience libre.

† Laurent Ulrich, Archevêque de Paris

**MESSES DOMINICALES** : 8h45 - 10h (plutôt réservée aux familles avec enfants et aux jeunes des patronages) - 11h30 - 18h30  
samedi : Messe anticipée à 18h30

En semaine : Messe à 9h15 (sauf le lundi) - 19h00 - Chapelet du lundi au vendredi à 18h

Le Samedi : Messe à 9h15 - Chapelet à 17h30

**Adoration du Saint-Sacrement** : vendredi de 19h30 à 20h30 et dimanche de 17h à 18h

**Confessions** : lundi et mercredi de 18h à 18h45, samedi de 17h30 à 18h15 et durant les temps d'adoration

Le Bureau d'accueil est ouvert le lundi de 16h30 à 19h00 ; du mardi au vendredi de 9h45 à 12h00 et de 16h30 à 19h00 et le samedi de 9h45 à 12h et de 17h30 à 18h30